

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Reçu en Préfecture le : 15/12/2021 ID Télétransmission : 033-213300635-20211214-120943-DE-

1-1

Date de mise en ligne :

Conseillers en exercice: 65

certifié exact,

Séance du mardi 14 décembre 2021 D-2021/471

Aujourd'hui 14 décembre 2021, à 14h10,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17h53 à 18h10

Etaient Présents:

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Véronique SEYRAL, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

M.BOUISSON présent à partir de 15h15, M.FETOUH présent à partir de 15h25, M.MARI présent à partir de 16h06. Mme DELATTRE présente jusqu'à 16h03, M.ROBERT présent jusqu'à 18h30,Mme CERVANTES-DESCUBES, M. BOUDINET et M. POUTOU présents jusqu'à 20h51. M.GHESQUIERE absent de 15h45 à 18h26.

Excusés:

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Pascale ROUX, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIERE, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS,

Lutte contre les discriminations. Subventions en faveur de la promotion de la diversité. Adoption. Autorisation.

Monsieur Olivier ESCOTS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de ses actions, la ville de Bordeaux soutient les associations qui s'engagent en faveur du vivre ensemble et de la lutte contre les discriminations. Elle entend par ce moyen poursuivre le développement d'une politique transversale de lutte contre toutes les formes de discriminations.

Cet engagement se traduit notamment par le financement d'associations promouvant la diversité sur le territoire :

- L'association Gayté de Chœur, chœur d'hommes amateurs, entend lutter contre l'homophobie et l'isolement des personnes LGBTQI+ par la promotion et la pratique du chant. L'association est engagée aux côtés de la ville sur les commissions et les temps forts en faveur de la lutte contre les LGBTQIphobies : participation à la commission LGBTQI+, organisation d'évènements comme par exemple le concert « Derrière nos voix, qu'est-ce qu'on entrevoit ? » dans le cadre de la Quinzaine de l'égalité et de la diversité 2021.

Le soutien accordé à cette association est de 3 000 €.

- L'association Couleur Corée a pour but de développer la langue et la culture coréennes. Elle organise des cours de coréen, des évènements et des ateliers culturels en partenariat avec divers clubs et associations bordelais. L'association est régulièrement présente sur les évènements phares proposés par la Mission Egalité dont la Quinzaine de l'Egalité lors de laquelle elle a pu faire découvrir et faire confectionner le Kimchi, plat traditionnel coréen ainsi que faire connaître les différentes fêtes nationales coréennes.

Le soutien accordé à cette association est de 2 500 €.

Cet engagement vise à accompagner ces deux associations dans leur action pérenne, au-delà de leur participation à des temps événementiels.

En complément de ces subventions, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, supports de communication…) pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions de ces structures. A titre d'information, pour l'année 2019, l'association Couleur Corée a bénéficié d'aides en nature pour un montant de 1 467 €.

Ce montant ne sera définitivement adopté que dans le cadre de l'adoption du Compte Administratif 2021, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées pour l'exercice et de leur valorisation actualisée.

Toutes les dépenses détaillées ci-dessus sont prévues au Budget de l'année 2021, Promotion égalité diversité - Compte 65748 - Fonction 020 administration générale.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Verser ces subventions à chaque association, comme indiqué au sein du présent rapport.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 14 décembre 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Olivier ESCOTS